

Question présentée par le député :

M. Michel Ducret

Date de dépôt : 3 octobre 2013

Question écrite urgente

CFF Genève - Lausanne : allongement des temps de parcours ?

Genève n'a qu'un seul lien ferré avec le reste de la Confédération : la ligne Genève – Lausanne qui est à la limite de ses capacités. Aujourd'hui, le temps de parcours sur cette relation est de près de 35 minutes pour les meilleurs trains. Cette « performance » n'est de loin pas extraordinaire pour une distance d'environ 60 kilomètres.

Or, dans le cadre du projet d'horaire 2014, ne voilà-t-il pas qu'on nous annonce dans la presse une dégradation non négligeable de ce temps de parcours pour la période horaire 2014 : au lieu d'améliorer, on allonge cette durée à 38 minutes, soit près de 40 minutes entre les deux chefs-lieux.

La raison ? Des travaux d'amélioration, notamment de l'accès à Lausanne, ce qui est bien. Mais quelle est la durée de cette dégradation du service offert aux usagers ? C'est pour dix ans que les usagers vont devoir subir ce ralentissement du service offert !

En 2014, est-il admissible que l'offre de transport sur cet axe essentiel de la métropole lémanique soit aussi mauvaise ? À l'évidence, la réponse est non, et il semble impératif que des mesures soient prises pour que les travaux envisagés ne péjorent pas aussi sensiblement et aussi longtemps le service offert aux usagers de l'Arc lémanique, ceci dans un contexte où le prix du billet est à la hausse au prétexte... de l'amélioration des prestations !

On voit donc à quel point cet axe unique, tracé au XIX^{ème} siècle, n'est plus à lui seul à même de servir la demande de déplacements sur cette relation dont la clientèle va devoir subir durant une dizaine d'années des temps de parcours la ramenant au bon temps des trains à vapeur !

Que compte donc faire le Conseil d'État afin que les usagers ne soient pas contraints de subir aussi longtemps une telle dégradation des prestations ? Ne serait-il pas temps de planifier une relation rapide Genève - Lausanne digne du XXIème siècle, qui laisserait la ligne actuelle disponible pour le trafic régional et des marchandises ?

Certain qu'il aura à cœur de répondre rapidement à cette question, le soussigné, au nom des usagers actuels et futurs, le remercie pour sa prochaine réponse.